

**Mise à l'enquête publique**

**BO n° 28 du 15.07.2022**

L'Administration communale de Vionnaz soumet à l'enquête publique la/les demande(s) d'autorisation de construire déposée(s) par :

Requérant(s) : Vilas Boas Philipp, à Eclepens  
Propriétaire(s) : Hoirie Vannay Germaine Marie de René, à Vionnaz  
Auteur des plans : VB CREATION SA, à Collombey  
Objet : Transformation d'une habitation existante, démolition d'un mazot et création de 6 places de parc, en dérogation aux zones réservées  
Parcelle : parcelles 224 (PPE 55465 et 55466) 221-239-240 Plan : 2  
Au lieu-dit : Au Village  
Zone : Vieux Village VV  
Coordonnées : 2'558'430/1'128'880  
Dossier déposé le 28 avril 2022

Requérant(s) : Oberholzer Michel, à Torgon  
Propriétaire(s) : Oberholzer Michel, à Torgon  
Auteur des plans : Germa Paysages Sàrl, à Monthey  
Objet : Construction d'une palissade, en dérogation aux zones réservées  
Parcelle : parcelle 1881 Plan : 1  
Au lieu-dit : Le Village de Torgon  
Zone : Chalets C2  
Coordonnées : 2'556'625/1'130'075  
Dossier déposé le 12 juillet 2022

Le(s) dossier(s) y relatif(s) peut/peuvent être consulté(s) au bureau communal pendant la durée de l'enquête publique, aux heures d'ouverture officielles. Les observations, réserves et oppositions de tiers doivent être adressées en deux exemplaires sous pli recommandé au Conseil communal dans un délai de 30 jours dès la présente publication.

Vionnaz, le 15 juillet 2022

L'Administration communale